

LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES DÉCHETS VA ÊTRE MODIFIÉE !



PASSAGE À LA COLLECTE TOUS LES 15 JOURS À PARTIR DU 01/10/2022

D'après une étude réalisée en 2021 par nos services, le bac à ordures ménagères est présenté à la collecte en moyenne 2x par mois, avec un taux de remplissage de 65%.

Votre contribution aux gestes de tri permet cette réduction de fréquence de collecte !

A partir du 1er octobre 2022, les bacs à ordures ménagères seront collectés tous les 15 jours, excepté pour les zones 5 et 6 à Mirecourt et les collectifs VOSGELIS (voir nouveau calendrier de collecte).



Merci de respecter ces consignes :

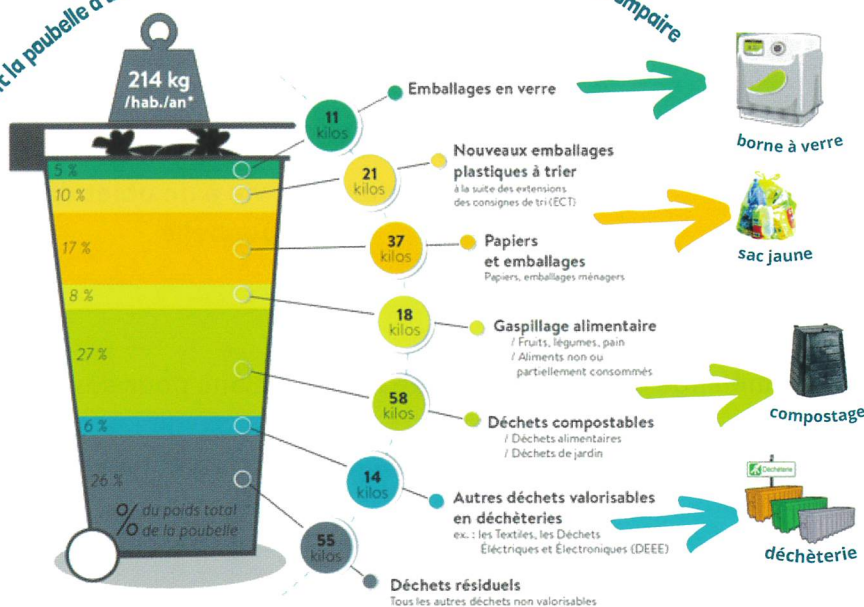
- 1 bac par foyer (celui fourni par la collectivité)

- pas de sacs à côté du bac

Votre bac vous semble d'un volume insuffisant ?

Merci de nous contacter.

Ce que contient la poubelle d'un habitant de la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire



Plus de la moitié de ce qui est jeté dans le bac ordures ménagères est valorisable (bouteilles en verre, emballages, restes alimentaires, vêtements...). En triant mieux nos déchets, notre poubelle pourrait passer de 214 kg à 55 kg par habitant et par an !

OBJECTIFS :

- réduction des déchets
- réduction de l'empreinte carbone
- maîtrise des coûts



UNE QUESTION au sujet de la collecte de vos déchets?
Appelez au 03 29 37 81 67 mail : serviceom@ccmirecourtdompaire.fr